

# L'Accorderie, à l'heure de l'entraide et de l'empowerment

*« Entre l'emploi et l'assistantat, il devrait y avoir une troisième voie, celle de l'échange de services et de la solidarité naturelle entre les personnes »* projette Jean-Jacques Devillers... et c'est justement ce chaînon manquant qu'occupe l'Accorderie franchisée du Bassin Chambérien et Aixois, co-fondée par ce professionnel de l'économie sociale. Avec l'aide des précurseurs canadiens, il a mis sur pied en 2011, ce centre hybride, *« alternative à l'économie de marché qui exclut de la consommation, les citoyens les plus pauvres, les moins productifs, les moins solvables »*. Lieu d'empowerment, l'Accorderie permet à chacun de trouver sa place dans le groupe puis dans la société en prenant conscience de ses capacités et en les mettant au service des autres membres via des échanges de temps. Parallèlement, l'Accorderie encourage la participation active, démocratique et citoyenne de ses membres en les invitant à s'auto-organiser au sein d'une gouvernance ouverte et de comités thématiques\*. Grâce à l'Accorderie, les personnes en rupture reprennent pied et en retour, la société découvre leurs talents et apprend à être plus inclusive. Concrètement...

*« On ne fait pas la charité, on n'accorde pas de **revenu de solidarité active**. On table sur la réciprocité, on parie sur le fait que toutes les personnes ont quelque chose à apporter, des services auxquels nous n'aurions jamais pensé. Par exemple, un jour une personne en fauteuil roulant nous a*

*expliqué qu'elle avait des besoins mais qu'elle ne voyait pas quel service elle pouvait rendre. Or un des accordeurs rencontrait d'énormes difficultés pour se réveiller le matin. Un service est alors né, la personne en fauteuil a été chargée de cette mission, « réveil matin » par téléphone ! C'est ainsi qu'a débuté son parcours au sein de l'Accorderie » se souvient Marie Millot. Coordinatrice salariée de cette communauté d'accueil convivial, elle a rejoint l'équipe voici deux ans, séduite par sa manière originale de lutter contre l'exclusion par la valorisation non fiduciaire des échanges. Ici tout fonctionne en monnaie temps. Pour éviter le piège de la performance individuelle, tous les services se valent, une heure de ménage, de montage d'étagère, de réparation de machine à laver ou encore de coiffure valent autant qu'une heure de temps informatique. En s'engageant, les accordeurs épargnent donc du temps qu'ils transforment au fil de leurs besoins en services auxquels ils n'auraient pas pu accéder sans cette bourse d'entraide.*

Autre exemple, Alima une mère de famille fait des couscous à domicile avec les ingrédients fournis par l'hôte. Elle échangera ensuite ces heures de préparation contre le changement de ses plaquettes de freins par Bertrand

## **Différentes formes de services possibles**



Service coiffure rendu par une accordeuse ©Accorderie du Bassin Chambérien et Aixoïis

Ici, le rapport aux autres n'est pas pécunier et la création de valeur ne passe pas par l'argent mais par la confiance, le non-jugement et l'entraide pragmatique. Ces relations aidantes qui requièrent des talents variés se comptabilisent en cumul d'heures. Et les occasions de se constituer un capital ou de le dépenser sont nombreuses et variées. **Cela va des services interpersonnels** comme les petits travaux d'entretien et de bricolage, les cours d'anglais, les prestations de couturière qui créditeront le compte de l'accordeur en points-horaires conservés dans la « banque de temps ». Ces unités seront ensuite échangées contre d'autres services. Dans ce registre, c'est la variété qui prime. Plus les membres sont nombreux plus les services sont diversifiés et plus la chance de toucher un large public est importante. Et justement l'Accorderie réussit à mixer des personnes de tous milieux sociaux, des gens qui n'ont pas de difficulté financière avec des populations en situation de pauvreté.

**Les accordeurs peuvent aussi proposer des services collectifs** comme des ateliers de formation à la réparation de la domotique ou à la fabrication de produits d'entretien non polluants. Dans ce registre on retrouve aussi les activités culturelles, sportives, ou de détente : ateliers manuels, cours de yoga, de massages sonores.



Les accordeurs prennent part à un service associatif  
©Accorderie du Bassin Chambérien et Aixois

**Troisième type de services possibles**, les services associatifs. La contribution au fonctionnement et à la gestion de la structure ou la participation à des groupes de travail ou à la tenue de permanences, sont autant de missions qui viennent créditer le compte-temps de leur propriétaire.... A noter que *la participation au Conseil d'Administration ne donne lieu à aucune contrepartie en heures. C'est le seul bénévolat qui existe : légalement on ne peut pas rétribuer en heures les temps de réunions de CA)* « *En tant que coordonnatrice, je dois relever les défis d'impliquer des personnes de culture, d'éducation, de compétences différentes. L'idée n'est pas d'avoir que des bac +5 ! Tout accordeur qui veut s'investir peut le faire. A nous de savoir l'accompagner pour qu'il développe au maximum son pouvoir d'agir. A cet effet, nous bénéficions des formations du réseau des Accorderies qui programme des sessions sur la communication bienveillante, la tenue des permanences d'accueil, sur la formation aux richesses humaines (et pas aux ressources humaines NDLR...) » précise Marie Millot.*

**L'Accorderie met à disposition une plateforme d'accueil et d'entraide en réseau et bien plus encore.** C'est un lieu de rencontre où les gens peuvent venir boire un café, discuter, expérimenter leurs idées. La présence d'une animatrice et d'une coordinatrice salariées qui coordonnent l'activité des membres apporte un plus pour faciliter les échanges et accompagner les porteurs de projets. Dernièrement, un accordeur a testé son expertise en impact des ondes sur la santé. Il a évalué l'attrait de ses ateliers conférences sur le sujet auprès de ses pairs. « *J'aime cet esprit de créativité et de liberté, les personnes proposent des sujets, elles ont des idées et nous intervenons pour les aider à les concrétiser* » s'enthousiasme Marie Millot. Son intervention apporte un cadrage professionnel aux initiatives et participe à la co-création de la richesse collective et solidaire, faite de soutiens émotionnels et de compétences révélées et partagées.

## **Dernière réalisation : une épicerie participative**

L'Accorderie s'est rapprochée du centre social pour créer une épicerie participative approvisionnée par les producteurs locaux et gérée par les accordeurs et les habitants. Des actions autour de l'alimentation pour sensibiliser les habitants sont régulièrement organisées avec le centre-social et Coclic'Hauts, l'épicerie participative.

### **Le secret de la réussite**

L'Accorderie allie intégration sociale, échange de services et vie collective intense. Ces trois axes créent une alchimie particulière qui favorisent la synergie entre les projets, les buts sociaux et les motivations économiques.

*Avec le recul de ses années passées dans le monde associatif, Jean-Jacques Devillers croit plus que jamais au partage et au plaisir d'autoproduire ensemble. Il faut multiplier les occasions de lien social, parce que nous sommes en déficit de lien ; un déficit qu'on ne sait pas évaluer financièrement mais qui se chiffre en dépressions, solitudes, dérives.*

*Et s'il fallait réformer la société, l'idée serait de permettre plus de souplesse. En France soit on est employé*

*avec des catégories très strictes, soit on est sans emploi. Par exemple, au départ, nous avons dû rencontrer la chambre des artisans pour leur expliquer qu'on ne les concurrençait pas, que notre public ne peut être assimilé à leur clientèle car il n'a pas les moyens de faire appel à leurs services. Nous permettons aux gens de s'entraider pour sortir d'une situation délicate. **Il manque une reconnaissance de l'aide gratuite, du fait qu'entre humains on puisse se rendre des services. Il y a là un vide économique-administrativo-juridique... Et pourtant, c'est aussi sur cette solidarité que se construit une société.***

*Jean-Jacques Devillers*

## **La particularité des Accorderies**

Le concept des Accorderies n'est pas une création citoyenne mais le fruit d'une démarche institutionnelle initiée au Canada par la Caisse d'Economie Solidaire Desjardins, institution financière dédiée à l'économie sociale et la Fondation Saint-Roch engagée dans la lutte contre la pauvreté. La première structure fondée en 2002 était dirigée par Pascale Caron. Cette française expatriée au Québec a défini les bases d'un modèle pour les autres Accorderies franchisées. Parmi les conditions nécessaires pour bénéficier du label figurent l'obligation de disposer d'un local, d'embaucher une salariée et de ne pas demander de cotisation. Ces règles supposent un budget assez important et donc un financement par subventions. A Chambéry, les 70 000€ de budget de l'Accorderie sont abondés par l'État, la communauté d'agglomération, la ville, le département et la Caisse d'Allocations Familiales qui a accordé un agrément espace de vie sociale à la structure,

implantée dans le quartier populaire de Chambéry le Haut. Des structures privées participent aussi au financement comme la Fondation AG2R La Mondiale. Dans les premières années, l'Accorderie a également été soutenue par la Fondation Abbé Pierre et le Secours Catholique. Une campagne de dons auprès des particuliers et des entreprises, préparée et animée par des Accordeurs, est également en cours depuis fin 2020.

*Note : actuellement seule la fondation MACIF apporte son soutien ; les autres organisations seront sollicitées de nouveau dans les années à venir.*

**A Chambéry**, l'association recense 1 659 accordeurs inscrits depuis la création, 849 membres actuels et environ 6 000 heures d'échanges de services par an.

**Quant au réseau français**, il compte 38 Accorderies, plus de 16 000 accordeurs et plus de 340 000 heures échangées

## **Décryptage**

**Réflexion liminaire autour de l'empowerment, un sujet qui adore échapper à toute définition (*mais nous aimons relever les défis NDLR !*)**

**Retour sur la dichotomie de l'empowerment version « Top down »**



**et « Bottom up »**

L'empowerment collectif se décline dans plusieurs directions, « top-down » de l'autorité à l'autorisation ou bien « bottom-up » de l'oppression à l'émancipation. Pour bien comprendre la différence voici quelques exemples.

**La démarche « top-down »** désigne la stratégie des entreprises qui vendent des électro-ménagers, des voitures, des smartphones, elles affranchissent les consommateurs de tâches répétitives, leur ouvrent des horizons plus larges ou bien leur permet de devenir des donneurs d'ordre bancaires, des influenceurs. Mais en contrepartie, elles leur imposent des protocoles complexes qui les découragent de les quitter. Cette intégration des règles équivaut à une « mise au travail » du consommateur déguisée derrière un sentiment de liberté (Canel-Depitre, 2012). Est-ce une émancipation ou une intériorisation de contraintes ? Foucault aurait tranché...

**Tout autre est l'empowerment « bottom-up »** initié par une communauté de citoyens. Dans ce cas les groupes se forment spontanément contre une situation de domination, de stigmatisation, d'injustice, de tensions, de carences des services publics... Cet empowerment se déploie en plusieurs étapes : la prise de conscience d'un dysfonctionnement, la compréhension critique des relations de pouvoir au sein de la société, l'accès aux ressources pour une maîtrise plus grande de son destin, et le changement social pour plus d'égalité. Parmi ces mouvements, on pourra citer « Black lives matter » ou bien dans un autre registre l'Association Française de lutte contre les myopathies ou encore [Begawatts \(pionnier des parcs éoliens citoyens\)](#).

Mais les situations évoluent. Entre le « top-down et le « bottom-up », il existe de nombreuses nuances, des consommateurs qui participent avec des entreprises à la conception de produits ou de services mieux adaptés à leur demande, voire sur-mesure (plateforme de co-crédation d'un détaillant de meubles, d'veloppement de produits open-source d'un fabricant de jouets de construction...). Des citoyens deviennent co-concepteurs de lois (convention citoyenne pour le climat) ou partenaires de la production des services publics à l'image des Réseaux d'Innovation de Service Public<sup>[1]</sup> qui associent les citoyens directement concernés par un problème.

Ce serait trop beau si les subtilités s'arrêtaient là ! En sciences humaines, les classements pour pédagogiques qu'ils soient ne donnent jamais vraiment satisfaction car la réalité a la fâcheuse habitude de ne jamais correspondre aux classifications qu'on lui impose. Ainsi, dans le jargon de l'empowerment, l'Accorderie est à la fois « top-down » et « bottom-up ». « Top-down » parce qu'elle émane d'une initiative portée et financée par des fonds d'entreprises privées canadiennes et mise en œuvre par un agent privé. « Bottom-up » parce que dans sa version franchisée française, l'Accorderie est portée par la volonté de citoyens qui, conscients des carences des structures d'accompagnement, décident de se mobiliser et d'adopter un modèle qui fait ses preuves. Pour se financer, ils se tournent vers des fonds publics et privés ce qui permet à l'association de sortir de la fragilité du tout bénévolat et assure sa pérennité. Mais d'un autre côté, cette dépendance ne risque-t-elle pas de limiter sa liberté de parole ?

**Quant à l'organisation de l'accorderie, elle rappelle le modèle conceptualisé par l'éducateur brésilien Freire (1970)** qui définissait l'*empowerment* comme un « *processus de conscientisation permettant aux opprimés de se mobiliser par la pratique émancipatrice de l'éducation* ». Ici les éducateurs sont des coordonnateurs, coachs, accompagnateurs. Ils éveillent les potentiels des accordeurs. Leur intervention améliore l'idée que leurs interlocuteurs ont d'eux-mêmes. Ils les préparent donner et recevoir des services et donc à s'inscrire dans un système collaboratif qui va les aider à résoudre leurs difficultés quotidiennes. L'Accorderie crée un environnement qui rend possible l'expression de leurs talents et leur meilleure intégration dans un réseau social. Elle développe donc un empowerment collaboratif mais le niveau sociétal est moins net car on ne connaît pas ses positions ni propositions publiques pour lutter contre l'exclusion. Bien qu'occupant un observatoire des dysfonctionnements de la société, l'Accorderie ne se démarque par une remise en question forte du système de consommation.

En conclusion, en réussissant l'exploit de mettre le « top-down » au service du « bottom-up », l'Accorderie nous oblige à revoir nos cadres bien établis et cette spécificité justifie sa place dans notre sélection de communautés « empowermentales » hybrides !

### **Précisions sur les différents niveaux d'empowerment collectif déployés par l'Accorderie du Bassin Chambérien et Aixois**

En facilitant le rapprochement et les dynamiques d'échanges entre les personnes, l'Accorderie permet la création d'une identité collective, d'un attachement et d'un sens communautaire, premier stade du processus d'empowerment

collectif qui comprend aussi les dimensions collaboratives et sociétales[2].

## **Empowerment psychologique et communautaire**

Le principe même de l'Accorderie fondée sur l'échange de compétences débute avec la reconnaissance chez autrui d'un savoir-faire et de capacités propres. L'attention portée à l'autre, son inscription dans un parcours relationnel et productif renforce son sentiment d'auto-estime, d'auto-efficacité, d'auto-conscience et ce faisant, accroît sa capacité à prendre en main son destin pour améliorer ses conditions de vie et réduire les situations d'inégalité. Ces variables sont les caractéristiques de l'empowerment psychologique.

En s'attaquant aux sources de l'aliénation que sont l'exclusion ou la relégation à l'assistanat et qui vont de pair avec l'impossibilité financière d'accéder aux services jugés essentiels, l'Accorderie lutte contre une injustice sociale majeure. Elle aide ses membres à maîtriser « l'avoir, le pouvoir et le savoir » (Ninacs, 2002)[3] par d'autres moyens que les systèmes traditionnels d'achats ou de formation... Cette démarche se matérialise par des petites victoires et de grands succès sur l'adversité. Autant d'avancées qui renforcent la confiance et la cohésion du groupe.

## Quant à l'empowerment collaboratif,

Parallèlement, l'Accorderie encourage la prise de responsabilité en interne. En multipliant les contacts et les échanges, en soutenant les initiatives, l'Accorderie crée un capital communautaire dont la richesse est constituée par la force des liens de proximité, la variété des ressources et services partagés et le nombre de projets portés.

## Sur le plan de l'empowerment sociétal

A notre connaissance, il n'existe pas de plaidoyer médiatisé en faveur d'un changement de société, ni une critique du « tout marché ». Pour autant, la démarche et son efficacité est une démonstration par l'exemple qu'une collaboration efficace, non monétaire est possible.

Le seul fait que l'Accorderie existe interroge notre façon de vivre en société et le rapport aux autres. Elle prouve que l'on ne se définit pas uniquement par son travail et que le travail ne se réduit pas à une rémunération, SMIC ou plus. Si aider quelqu'un à faire son cv permet de faire réparer sa voiture alors on saisit tout l'intérêt des réseaux d'entraide et la satisfaction qu'ils génèrent. **L'Accorderie apprend à évaluer les contributions de chacun à l'aune de l'entraide collaborative insuffisamment valorisée.** Le réseau des Accorderies réfléchit aussi, en partenariat avec la Fédération des centres sociaux[4], le Secours Catholique[5] et Aequitaz[6], à la manière dont la société prend en charge la précarité et à la sécurité sociale, et élabore les fondements un autre système ... <http://protectionsocialesolidaire.org/>

Enfin, sur Chambéry, aux dernières élections municipales de 2019, la liste citoyenne qui comptait plusieurs membres fondateurs de l'Accorderie est arrivée en tête. Preuve qu'un engagement citoyen en amène un autre, plus vaste.

\*Autour du Conseil d'Administration, dénommé « Accordiale » fonctionnent divers comités : comité « Gestion financière et comptable », « Richesses humaine », « Animation », « Communication », « Gestion de l'espace-membre en ligne », « Accueil », etc.

*Marie-Georges Fayn*

## Fiche de présentation



**Nom de la structure :** Accorderie du Bassin Chambérien et Aixois

**Grande cause défendue :** concept solidaire qui vise à lutter contre la pauvreté et l'exclusion et à favoriser la mixité

sociale.

**Date de création :** 2011

**Adresse :** 305 rue du Bertillet, 73000 Chambéry – 04 79 36 13 49 – chambéry@accorderie.fr

**Particularités :** Cette Accorderie est avec l'Accorderie de Paris XIXème, une des toutes premières créées en France. Sur le principe d'une heure de service rendu donne droit à une heure de service reçu, l'Accorderie offre 1000 et une possibilités de régler ses difficultés quotidiennes et de tisser des liens en encourageant des échanges.

**Missions :** Créée pour répondre aux problèmes de **pauvreté et d'exclusion, l'Accorderie est un réseau local fondé sur l'entraide et l'empowerment. Ses membres, les accordeur(e)s «s'accordent»** pour échanger des services sans avoir recours à l'argent.

**Nombre d'adhérents** 1 659 accordeurs inscrits depuis la création, 849 membres actuellement.

**Nombre de services échangés par an :** environ 2300 échanges de services, représentant 6000 heures de services (chiffres pour l'année 2019)

---

[1] Rubalcaba, L., Windrum, P., Gallouj, F., Di, M., Pyka, A., Sundbo, J., & Weber, M. (2011). ServPPIN. The Contribution of Public and Private Services to European Growth and Welfare, and the Role of Public-Private Innovation Networks. Servppin Final Publishable Summary Report.

[2] consulter les définitions de l'empowerment à l'URL [Empowerment – Selfpower community \(selfpower-community.com\)](http://Empowerment – Selfpower community (selfpower-community.com))

[3] Ninacs WA, (2002), Types et processus d'empowerment dans

les initiatives de développement économique communautaire au Québec. [Thèse de service social] Québec : Université Laval.

[4] <https://www.centres-sociaux.fr/>

[5] <https://www.secours-catholique.org/>

[6]

<https://www.aequitaz.org/projets/protection-sociale-solidaire/>